

Réseau syndical international de solidarité et de luttes Contre la criminalisation du mouvement social espagnol

Dans ce pays où la misère est endémique (selon une enquête récente de l'UNICEF : 30% des enfants, environ 3 millions de personnes, vivraient sous le seuil de pauvreté), le mouvement social et syndical est frappé par une répression étatique sans précédent, rappelant les heures sombres du franquisme.

Pour faire face à cette réalité : Un réseau solidaire anti-répression a été mis en place à l'initiative de plusieurs syndicats de lutte de classe de la péninsule (CGT, LAB, CUT, Solidaridad Obrera, Confédération Intersindical, ASSI). Une tournée de meetings et réunions publiques a déjà eu lieu avec une conclusion de cette tournée à Saragosse le 27 octobre 2014.

Dans le guide anti-répression présentant cette tournée, on peut lire des chiffres qui donnent le vertige : « il y a des dizaines de milliers de personnes avec des amendes à payer, plus de mille personnes encore poursuivies et des centaines avec des menaces de prison ferme ».



L'essentiel des personnes inquiété-es par la Justice le sont pour participation à des faits de grève datant de l'année 2012 (grève des mineurs asturiens lors de l'été 2012 ou des différentes journées de grève générale en 2012 mais aussi actions anti-expulsions de logements, dans le cadre du mouvement *Stop desahucios*, pour loyers ou hypothèques non payées). Le simple fait de participer en tant que soutien à un piquet de grève devient aussi un délit et des personnes sont poursuivies pour ce motif.

La réalité de cette vague répressive est telle qu'Irène de la Cuerda (secrétaire à l'Action sociale de la CGT espagnole) parle de « fascisation du régime ». Une réalité qui ne manquera de s'aggraver au cas où passerait au Parlement espagnol, les *Cortès*, la « Loi de sécurité publique » appelée par ses détracteurs et détractrices, Loi du bâillon (Ley Mordaza).

Le samedi 24 novembre 2014 ont eu lieu dans des dizaines de villes espagnoles des rassemblements et manifestations dans le cadre de cette campagne unitaire anti-répression. D'autres journées d'action sont déjà prévues courant 2015. Nos organisations, membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes appellent de ce fait à multiplier les actions de soutien au mouvement social ibérique, d'autant que la majorité des militant-e-s inquiété-e-s par la Justice, sont membres de syndicats qui participent à nos côtés à la construction de ce réseau syndical internationaliste. **En France comme en Espagne, nous nous opposons à toute forme de criminalisation du mouvement social et syndical.**

**La résistance sociale ne sera pas bâillonnée. No Pasaran !
Un coup contre l'un-e d'entre nous est un coup contre nous tous et toutes !
Solidarité internationale !**

L'Union syndicale Solidaires, la CNT, la CNT Solidarité Ouvrière, Emancipation, les CSR, membres du réseau syndical international de solidarité et de luttes, organisent des rassemblements devant l'ambassade d'Espagne à Paris et les consulats de Bayonne, Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Perpignan, Pau, Strasbourg et Toulouse.

La loi Mordaza, loi dite « de sécurité publique » ou l'art de bâillonner la résistance sociale ...

- Des amendes de 30 000 euros pour celles et ceux qui refuseraient de présenter les documents d'identité à la police.
- Des amendes du même ordre sont prévues pour les citoyen-ne-s qui s'opposent aux expulsions (des centaines de milliers de personnes depuis 2008, en faveur des banques qui s'approprient ensuite les logements de celles et ceux qu'elles jettent à la rue !).
- Photographier un policier ou « critiquer le pouvoir en place avec un calicot » sera aussi interdit !
- Manifester devant le siège du Congrès des Députés, le Sénat ou les assemblées législatives des communautés autonomes sera passible de 9 mois de prison.
- La participation à une manifestation non autorisée (non autorisée ... par ceux qui mettent en place ce dispositif liberticide) pourra entraîner jusqu'à 600 000 euros d'amende
- Les dessins politiques satiriques seront interdits.